



Chers collègues et membres de l'ASA-GE,

Nous sommes à 3 jours de notre assemblée générale annuelle. Vous trouverez ci-joint le Procès Verbal 2019, ainsi qu'un exemplaire de nos statuts actuels, dont la modification a été votée lors de l'assemblée générale 2019.

L'année 2019 fût particulièrement mouvementée pour les 8 membres du comité nouvellement élus ! Des fonctions nouvelles pour la majorité d'entre nous et souvent associées à une responsabilité importante.

Vous serez d'accord de dire que nous sommes tous perfectibles !

Par la présente lettre, nous vous adressons des excuses concernant le procès-verbal de l'AG 2019 ; en raison d'un problème informatique indépendant de notre volonté, nous n'avons pas pu remettre la main sur l'enregistrement vocal de notre AG 2019 et par conséquent, il a été compliqué de le rédiger et de rassembler de manière factuelle son contenu.

Il va de soi que nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler notre objectif principal, qui est probablement le votre aussi, à savoir garantir la pérennité de notre association et défendre les intérêts de notre profession.

Plusieurs questions nous ont suivies tout au long de cette dernière année, telles que;

Quels sont nos débouchés professionnels ?

Comment notre métier est-il reconnu ?

Quels soins complémentaires pourrait-on apporter à nos patients ?

Quelles formations s'ouvrent à nous ?

Nous souhaitons, plus que jamais y répondre avec vous, et ensemble porter ce discours auprès des différentes autorités et partenaires avec lesquels nous sommes amenés à collaborer.

Pour cela, nous avons bien évidemment besoin de vous et nous réjouissons d'interagir ensemble ce lundi 17.02.2020 à l'occasion d'une AG dynamique et constructive.

Bien à vous.

Le comité ASA-GE